

## Bulletin d'information de l'OCCE des Landes

Chers collègues, chers coopérateurs,

Notre rendez-vous annuel approche pour faire le bilan de l'année scolaire 2022/2023 et présenter les perspectives de l'année en cours.

Plusieurs changements sont survenus durant l'année écoulée :

- Notre secrétaire alternante, qui a donné entière satisfaction, fait désormais partie intégrante de l'équipe de l'AD 40 depuis août 2023. Nous lui souhaitons la bienvenue.

- Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, nous innovons dans notre proposition pédagogique à destination des écoles maternelles et élémentaires. Devant le succès de « Bal en Liance » vécu par 7 classes pilotes en 2022-2023, cette action a été ouverte, cette année, à tous et 17 classes ont été retenues. Sur la proposition d'une enseignante, nous avons lancé une nouvelle action "Théa" avec 3 classes pilotes pour 2023-2024. Nous espérons pouvoir la pérenniser en 2024-2025.

Ces nouveaux projets nécessitent une réflexion sur l'engagement financier du siège de l'association et donc sur le montant de la participation financière des classes.

Les décisions concernant les activités et le budget associé sont votées en Assemblée Générale. Aussi, vous mesurez l'importance d'être présents, de voter, voire de vous engager au Conseil d'Administration afin de maximiser les effets conjugués porteurs de projets.

Notre Conseil d'Administration a toujours besoin d'être étoffé pour garder son dynamisme et anticiper le retrait de certains administrateurs bénévoles depuis de nombreuses années.

Cette année, seuls deux administrateurs sur les trois sortants renouvellent leur engagement. Le conseil d'administration remercie Céline pour son investissement et sa participation dans nos réflexions durant 13 années.

Quant à moi, fraîchement retraitée, après 9 ans de Présidence, je ne réitérerai pas ma candidature mais resterai administratrice.

Pour prolonger le foisonnement et la concrétisation de vos projets, venez rejoindre les membres de l'OCCE des Landes, acteurs des choix politiques et pédagogiques. Nous restons à votre disposition pour accueillir votre candidature avec grand plaisir.

Bien coopérativement,  
La présidente, Nadia Saint Lot



### Convocation à l'Assemblée Générale de l'OCCE des Landes

Le mercredi 21 février à 10h au siège départemental,  
ou, à défaut de quorum,

**Le Mercredi 6 mars 2024 à 14h30**

**Collège Danielle Mitterrand  
302 chemin d'Argenton  
SAINT-PAUL-LES-DAX**

### AU PROGRAMME

- 14H30 : Accueil convivial
- 14h45 : Rapport moral et d'activité
- 15h10 : Rapport financier
- 15h40 : Les actions pédagogiques
- 16h45 : Clôture et pot de l'amitié



Vote 1

## Rapport moral et d'activité

Après un fonctionnement associatif contraint par des conditions sanitaires, l'année scolaire 2022-2023 aura été marquée par la reprise de fonctionnement des instances en présentiel. Comme chaque année, les membres élus de l'AD 40 participent régulièrement aux réunions statutaires de l'Union Régionale Aquitaine et de la Fédération. Ils se sont réunis à 8 reprises en Conseil d'Administration et ont organisé l'Assemblée Générale le 22 février 2023. Nous remercions l'ensemble des mandataires pour la gestion sérieuse de leur coopérative avec l'outil Retkoop qui a permis à notre Commissaire Aux Comptes de valider, pour la première fois, l'ensemble des comptes agrégés.

La pérennisation du poste de secrétariat couplée au très bon fonctionnement de Retkoop a libéré du temps précieux pour l'animation des projets. Un nouveau dynamisme autour de projets pédagogiques émerge avec une nouvelle action d'éducation culturelle et artistique en danse contemporaine et des journées environnement remaniées (marché des connaissances).

L'association départementale accompagne des projets coopératifs de classe et propose des actions aux écoles adhérentes. Dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, a été mise en place l'opération « **Bal en liance** » avec 7 classes pilotes. Une autre action nationale « **Etamine** » qui valorise l'écriture coopérative a intéressé 12 classes. Dans le cadre de la culture scientifique, 15 classes ont participé à l'action « **Porté disparu** » où elles ont pu mener une enquête coopérative sur la disparition de certaines espèces animales ou végétales. L'AD 40 continue à promouvoir l'utilisation de **l'agenda coopératif**, véritable outil de développement des compétences psychosociales. Un accompagnement à la mise en place de conseils coopératifs a été réalisé dans certaines classes.

L'association poursuit l'accompagnement des professeurs et des équipes enseignantes en assurant des sessions de formation : « **La gestion comptable et juridique des coopératives scolaires** » ; « **le climat scolaire** » et « **la mise en place un conseil coopératif d'adulte** » ; « **L'argent à l'école** » pour les néo-directeurs ; « **La web radio** » dans le cadre du GAD (éducation partagée).

Tout au long de l'année scolaire, l'AD 40 aide **les mandataires** (enseignants bénévoles) à gérer la coopérative de leur école et les accompagne dans leurs démarches. Elle a participé au financement de 8 projets coopératifs présentés par 8 écoles du département pour un total de 5 103 € et 9 projets ont réussi leur financement sur la plateforme participative agréée par l'Education Nationale, la **trousse à projets**. L'équipe a contrôlé 40 coopératives.

Vote 2

## Rapport financier (extrait)

### Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe (disponible sur simple demande).

### Le Siège de l'Association

Le total des charges s'est élevé à **116 750 €**.

Le total des produits s'est élevé à **132 730 €**.

Le résultat du siège s'est élevé à **15 980€**.

Ce résultat s'explique comme suit :

le poste de secrétaire, seule salariée employée par l'association départementale, a été occupé par une étudiante en alternance. La charge salariale est donc cette année encore extrêmement faible grâce à une aide de l'Etat.

### Situation et activité du dernier exercice clos

Le nombre de coopérateurs s'est élevé à **33 806 contre 33 945** pour l'exercice précédent. Le nombre de coopératives, **313** est stable.

### Les coopératives scolaires et foyers coopératifs

313 coopératives scolaires et foyers sur les 313 affiliés ont envoyé leur Compte rendu Financier (CRF) dans les délais statutaires et ont pu être agrégés dans les comptes annuels de l'Association.

Les données caractéristiques des coopératives et foyers sont les suivants :

- ressources des coopératives et foyers agrégés : **2 811 123 €** dont **494 223 €** de subventions encaissées

- trésorerie à la clôture : **1 705 554 €**

Compte tenu d'une sommation des CRF à 100%, le produit moyen par coopérateur est estimé à **83 €**.

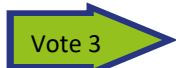


## Évolution prévisible et perspective d'avenir

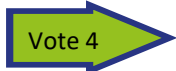
Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice 2023-2024 fait apparaître un total de charges de **136 760€** et un résultat équilibré.

### Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :



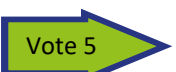
- le résultat du siège départemental, soit **15 980 €** au fonds associatif,



- le résultat des coopératives sommées, soit **- 109 311 €** dans leur report à nouveau.

### Compte de résultat du Siège et de l'Association (Siège + Coopératives)

CHARGES			PRODUITS		
Postes	Siège	Siège + coops	Postes	Siège	Siège + coops
Charges d'exploitation	116 250 €	2 862 811 €	Produits d'exploitation	128 096 €	2 739 488 €
Charges financières	0 €	0 €	Produits financiers	4 634 €	4 634 €
Charges exceptionnelles	500 €	96 621 €	Produits exceptionnels	0 €	121 978 €
<b>Total général</b>	<b>116 750 €</b>	<b>2 959 432 €</b>	<b>Total général</b>	<b>132 730 €</b>	<b>2 866 100 €</b>



### Projet d'activité et budget prévisionnel du Siège 2023-2024

**Pour cette année encore, les actions nationales seront relayées par l'AD 40 :** « Etamine » ; la C.I.D.E. ; « Porté disparu » ; « Bal en liance » qui débute par des ateliers de danse contemporaine menés par une chorégraphe au sein de chaque classe participante et qui se finalise par la participation de toutes les classes à un bal ; "Théa", qui associe chaque année un.e auteur·trice de théâtre jeunesse et une artiste comédienne, accompagnant les classes dans une démarche coopérative et de création. Cette nouvelle action n'est proposée qu'à 3 classes pilotes sur l'initiative d'une enseignante afin de coconstruire cette action sur notre département avant de la proposer à un plus grand nombre de classes l'année suivante. Un accompagnement des écoles pour obtenir le label « **Ecole en poésie** » et pour utiliser les **agendas coopératifs** est proposé. L'action départementale « **web radio** » engage 5 classes à coopérer pour réaliser des émissions sur le thème des Jeux Olympiques.

**Les formations et les actions départementales :** 4 Journées « Environnement » seront reconduites au printemps 2024 dans le secteur de la Haute Lande ; accompagnement des classes et écoles pour la mise en place de **conseils coopératifs** ou d'actions pour améliorer le climat scolaire; 3 **formations de mandataires** ainsi qu'une aide et un soutien tout au long de l'année scolaire. D'autres formations sur le thème de **l'argent à l'école, du climat scolaire, de la pédagogie coopérative** peuvent être réalisées à la demande de la DSDEN ou des équipes d'école.

Accompagnement des enseignants pour le dépôt de projets sur la plate-forme participative, la **Trousse à projets**. L'AD 40 ne propose plus une **aide financière** aux classes directement puisqu'elle engage des financements dans de nouveaux projets.

CHARGES		PRODUITS	
Cotisations reversées à la Fédération	40 649 €	Cotisations perçues	76 634 €
Charges externes	20 649 €		
Salaires et charges sociales	22 150 €	Produits financiers	7 410 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 677 €	Autres produits (aide de la Fédé, dons, ...)	3 000 €
Fournitures, approvisionnements	1 595 €	Vente de produits	366 €
Services pédagogiques, animations diverses	32 680 €	Prestations de service et animations (assurance, A&E,	21 650 €
Aides financières (subventions)	16 360 €	Subventions d'exploitation	27 700 €
<b>Total général</b>	<b>136 760 €</b>	<b>Total général</b>	<b>136 760 €</b>



## Dossier AG

Nous restons à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Les documents complets (rapport d'activité, rapport financier, rapports du Commissaire aux Comptes) seront consultables sur les stands dédiés à l'AG ou sur simple demande à l'AD (05 58 06 04 56 ou ad40@occe.coop)

## Comment voter ?

**Sur place**, en participant à l'AG du 6 mars 2024

**Via votre espace Retkoop**, en votant directement en ligne : <https://www.retkoop.occe.coop/debut.php>

**Par délégation**, en remplissant le coupon de délégation de pouvoir joint. Vous pouvez le donner à un adhérent présent à l'AG, ou l'envoyer à l'AD qui le remettra à un adhérent présent à l'AG. **avant**

**le 16 février 2024 (annexe 1)**

## Je deviens membre du conseil d'administration

- Idéalement, pouvoir participer à des commissions de réflexion : pédagogie coopérative, développement durable, lecture/écriture...
- Prendre des responsabilités et des engagements de militant.
- Contribuer au bon fonctionnement de l'association avec plus de bénévoles.
- Participer aux conseils d'administration d'une durée de deux heures (6 ou 7 par année scolaire) en distanciel ou en présentiel à votre convenance.

## Vous pouvez faire acte de candidature en complétant le coupon de la fiche

**« Je suis membre du conseil d'administration »**

*(annexe 2)*

Vous pourrez également retrouver toutes les informations sur notre site internet : <https://ad40.occe.coop/page/lassemblee-generale-occe-40>

## Texte des résolutions

Vote 6

Le CA de l'OCCE des Landes propose une **augmentation du montant de la cotisation 2024-2025 à 2,35 € par coopérateur au lieu de 2,30 €**

Vote 7

Uniquement  
sur place

**Election du Conseil d'Administration.**

Candidature possible jusqu'à l'ouverture de l'Assemblée Générale.



## ANNEXE 1 :



(Coupon à remettre à l'adhérent (1)  
qui représentera votre école lors de l'AG  
et/ou à retourner à l'AD OCCE 40 avant le 16 février 2024.)

### Délégation de pouvoir pour les votes

Je soussigné(e)....., né(e) le.....,  
mandataire de la coopérative ou du foyer coopératif de : ....., qui compte ..... adhérents,  
domicilié(e) à : .....  
donne pouvoir à : ..... (2),

également membre actif de l'association, pour me représenter à l'Assemblée Générale du mercredi 6 mars 2024, assister à la réunion de l'Assemblée Générale, signer le registre de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Date :

Signature :

(1) Un seul pouvoir supplémentaire par adhérent présent.  
(2) Si la mention est laissée en blanc, le pouvoir sera donné à un des adhérents présents à l'AG ou à défaut à un membre du C.A.D.

T. 05 58 06 04 56 – [ad40@occe.coop](mailto:ad40@occe.coop) | <https://ad40.occe.coop/>  
OCCE des Landes, 281 Avenue Pierre de Coubertin 40000 MONT-DE-MARSAN



### Contribution des coopératives à l'ordre du jour

La coopérative scolaire ou le foyer coopératif de : .....

souhaiterait que ce point soit discuté le jour de l'AG :

.....  
.....  
.....

Date :

Signature :

(Coupon à retourner à l'AD OCCE 40  
avant le 16 février 2024)

T. 05 58 06 04 56 - [ad40@occe.coop](mailto:ad40@occe.coop) | <https://ad40.occe.coop/>  
OCCE des Landes, 281 Avenue Pierre de Coubertin 40000 MONT-DE-MARSAN

## POURQUOI VOTER ?

Voter, c'est participer aux décisions qui concerneront ma coopérative.

Rappel : Les décisions prises au cours de l'AG s'appliqueront ensuite, qu'elles soient votées ou non, à toutes les coopératives.

## COMMENT VOTER ?... 3 possibilités

- Soit sur place, en venant à l'AG du 6 mars 2024. (dépôt du bulletin dans une urne)
- Soit en ligne via votre espace Retkoop
- Soit par délégation, en remplissant le coupon ci-dessus. Vous pouvez le donner à l'AD.

## ANNEXE 2 :

### *Je suis membre du conseil d'administration...*

Car les  
échanges en CA  
sont riches.

Car ça enrichit mes  
pratiques  
pédagogiques dans ma  
classe coopérative.

Pour permettre la  
survie de l'OCCE  
des Landes.

Pour mes valeurs  
coopératives.

Car 6 réunions dans l'année,  
ça ne me prend pas trop de  
temps !

Pour contribuer à la  
diffusion des valeurs  
pédagogiques  
coopératives.

Pour m'engager dans une  
association au service des  
élèves.

Car je m'ouvre l'esprit, je  
découvre de nouveaux  
domaines ...

Car les projets  
sont sympas !

Car on est venu  
me chercher, j'ai  
découvert et puis,  
je suis resté !

Car j'apprends  
plein de choses !

Car je pensais qu'il n'y avait  
que des chiffres mais je  
m'investis dans des projets  
pédagogiques.



### Candidature au Conseil d'Administration de l'OCCE

Je soussigné(e)....., né(e) le .....,

membre de la coopérative ou du foyer de : ,

domicilié(e) à :

Téléphone : ..... Mail :

.....  
déclare être candidat(e) au Conseil d'Administration de l'AD OCCE 40.

Date :

Signature :

*(Coupon à retourner à l'AD OCCE 40  
avant l'AG ou à apporter lors de l'AG)*